

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
RÉGIE INCENDIE DES SOMMETS**

PROCÈS-VERBAL

**De la séance ordinaire du conseil d'administration
de la Régie incendie des Sommets
Tenue le 14 janvier 2026 à 19 h
À la salle du conseil municipal de La Patrie**

Sont présents :

M. Jean Bellehumeur, délégué municipalité de Chartierville.
M. Frédéric Landry, délégué substitut municipalité de Chartierville.
Mme Johanne Delage, déléguée municipalité de La Patrie.
Simon Lafrenière, Directeur incendie.

Absent :

M. Martin Turcotte, délégué municipalité du Canton de Hampden.

Formant quorum sous la présidence du membre délégué M. Jean Bellehumeur, la secrétaire et adjointe au greffier trésorier, Mme Pamela Blais, est également présente.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET VÉRIFICATION DU
QUORUM.**

Le président Martin Turcotte, étant absent, le délégué M. Jean Bellehumeur est nommé comme président suppléant de la présente séance et souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'administration. Il constate le quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19 h.

CA-2026-01-102

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie de l'ordre du jour pour la séance ordinaire et qu'ils en ont préalablement pris connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, il est adopté à l'unanimité des membres présents, la dispense de sa lecture, et est proposé son adoption par la déléguée Mme Johanne Delage, tel que déposé en gardant Varia ouvert.

Adopté

CA-2026-01-103

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18
DÉCEMBRE 2025.**

Il est proposé par le délégué Jean Bellehumeur et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 décembre 2025, soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil d'administration, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance, et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

Adopté.

CA-2026-01-104

4. ADOPTION DES REVENUS ET DÉPENSES

La secrétaire présente les factures à payer pour le mois de décembre 2025 et dûment autorisées par le directeur général et greffier trésorier Simon Lafrenière pour un montant des dépenses de 42 527,29 \$ incluant les salaires et pour un montant des revenus de 395,00 \$.

Adopté

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INCENDIE DES SOMMETS

5. CORRESPONDANCE.

Aucune correspondance n'est déposée.

6. DIRECTEUR INCENDIE

6.1. Problématique gaz propane – Résidence Monts et Vallées

Le directeur Simon Lafrenière explique qu'il y a une problématique de fuite de gaz propane à la résidence Monts et Vallée. Celui-ci n'a pas été en mesure d'avoir pleine collaboration des gestionnaires. Dossier à suivre.

6.2. Test de pompes et échelle et mise à niveau des camions

Le directeur informe que les tests des pompes et des échelles des camions de pompiers ont été réalisés. Il précise également que des ajustements de mise à niveau ont été nécessaires pour les véhicules de chacune des municipalités afin d'assurer leur bon fonctionnement.

6.3. Entretien VTT service hors route

Le directeur informe que la maintenance n'est toujours pas complétée sur le VTT du service hors route des 5 municipalités.

7. RÉOLUTIONS

CA-2026-01-105

7.1- OFFRE DE SERVICE PRÉVENTIONNISTE

Considérant que l'entreprise Environnement S-Air inc. a soumis une offre de service pour la prestation de services de prévention, incluant la cueillette de données et l'aide à l'élaboration du plan de mise en œuvre ;

Considérant que l'offre inclut la fourniture d'une banque d'heures destinée à la gestion des dossiers de prévention, soit 32 heures à 125 \$ de l'heure ;

Considérant la nécessité de disposer d'un expert pour accompagner l'organisation dans ces démarches ;

Il est proposé par la déléguée Mme Johanne Delage et résolu à l'unanimité

Que les membres du CA de la Régie incendie des Sommets acceptent l'offre de service d'Environnement S-Air inc. pour une banque d'heures destinée à la gestion des dossiers de prévention, la cueillette de données et l'assistance à la mise en œuvre du plan de prévention, selon les modalités précisées dans l'offre;

Que le directeur doit recueillir des explications concernant les forfaits pour les rapports de visite (3 000 \$) et les visites de bâtiments (3 435 \$) et en faire rapport au prochain CA de la Régie avant que ce soit accepté;

Il est également résolu que le directeur autorise la signature de tout document nécessaire pour formaliser cette entente et l'engagement des services d'Environnement S-Air inc.

Adopté

8. VARIA

- 1) Prochaine séance régulière le mercredi 11 février 2026 à 19 h à La Patrie.
- 2) Prochaine atelier de travail le mercredi 4 février – à confirmer.
- 3) Avancement du dossier hors route une rencontre, est prévue avec Mme Otis du MSP début février.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
RÉGIE INCENDIE DES SOMMETS**

CA-2026-01-106

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le délégué M. Jean Bellehumeur et résolu à l'unanimité la levée de l'assemblée régulière à 19 h 56.

Jean Bellehumeur,
Président suppléant

Paméla Blais
Secrétaire et adjointe au greffier-trésorier.
